

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 septembre 2019

BIOÉTHIQUE - (N° 2243)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N ° 2532

présenté par

Mme de Vaucouleurs, M. Hammouche et Mme Mette

ARTICLE 2

Supprimer les alinéas 27 et 28.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à supprimer ce présent alinéa, car celui-ci est satisfait par les dispositions présentées à l'alinéa 26.